

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 2 mars 2021 - 14h

LANCEMENT MOBILSOL'ACT POUR UNE MOBILITE SOLIDAIRE DANS LE HAUT- JURA

LOCATION SOLIDAIRE



**MOBILSOL'ACT
03 84 45 52 99**



AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT ET GRACE AU SOUTIEN DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, L'ASMH DE SAINT-CLAUDE LANCE UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES A TARIF SOLIDAIRE, QUI PROPOSE UNE SOLUTION ALTERNATIVE AUX DIFFICULTES DE MOBILITE DES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES POUR LEURS TRAJETS PENDULAIRES.

La mobilité est un enjeu majeur et crucial en termes d'insertion socioprofessionnelle et de développement économique. En France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité, la moitié des personnes en recherche d'emploi sont touchées par ce phénomène. Les difficultés de mobilité menacent l'accès à un emploi plus durable. Le bassin de Saint-Claude est loin d'être épargné par ce constat, qui semble décupler par sa localisation géographique en milieu rural et de montagne et sa singularité socio-économique.

L'ensemble des partenaires sociaux, économiques et politiques du territoire partagent le constat que les difficultés liées à l'accès à la mobilité constituent des freins importants dans l'accès à un emploi, à une formation/qualification et d'une manière générale aux services publics et d'intérêt général comme la santé notamment. Ce phénomène semble décupler avec les incidences sociales et économiques du contexte sanitaire, attisant le sentiment d'isolement et de non recours aux droits, de travailler notamment.

L'ASMH est un acteur associatif de l'économie sociale et solidaire, porteur d'activités d'insertion par l'activité économique et d'inclusion pour le Haut-Jura.

En lien avec les acteurs sociaux du territoire et grâce à la mobilisation et au concours financier de l'Etat (Sous-Préfecture, Commissaire régional à la prévention et à la lutte contre la Pauvreté et la DDCSPP, Politique de la Ville, ...), l'ASMH lance un nouveau service de location de véhicules accessible au public à faible niveau de ressources, ceci pour répondre en partie aux enjeux de mobilité. Véritable coup de pouce en faveur de l'emploi et de la formation, ce nouveau service permettra de lutter contre les inégalités territoriales que peuvent rencontrer les habitants de Saint-Claude et des Communes alentours.

ILS NOUS SOUTIENNENT :



OBJECTIFS DU SERVICE

Dispositif de lutte contre la précarité et la pauvreté, ce service à vocation sociale a pour objectif de faire levier dans la construction de parcours d'inclusion professionnelle. Il s'agit d'un outil local complémentaire dans l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi rencontrant des difficultés pour se déplacer, en relation avec les organismes sociaux du territoire Maison des Solidarités de Saint-Claude, assistantes sociales du secteur et communes alentours, CCAS, Centre social Espace Mosaïque, UDAF, Mission Locale, Pole Emploi, CHRS, Structures d'insertion, CAP EMPLOI,



EN PRATIQUE : en partenariat avec la Roue de Secours du Doubs, un démarrage avec 2 véhicules d'occasion. La volonté d'étoffer la flotte en proposant une gamme plus écologique et plus fiable et une gamme de véhicules sans permis, ceci avec des concours financiers complémentaires (LEADER, Région, Fondations notamment).

PRIX ET CONDITIONS : 6€/jour pour l'utilisation d'un véhicule– accès du service sur condition de ressources et sur orientation d'un organisme social partenaire- un dépôt de

garantie est demandé- Chaque véhicule est assuré par l'association. L'entretien et les réparations sont réalisés par un garage professionnel partenaire.

PUBLIC : Détenir un permis B valide et résider sur le bassin d'emploi de Saint –Claude (échelle de la communauté de communes de Saint- Claude Haut- Jura). L'accès au service doit être motivé par la réalisation d'un projet professionnel (insertion professionnelle, accès à un emploi et /ou une formation).

COMMENT CA FONCTIONNE : la location fait l'objet d'un contrat qui répond à des obligations respectives définies dans une charte d'engagement précisant les conditions de la location ainsi que les conditions tarifaires– le contrat peut être établi pour une durée d'une semaine à 1 mois renouvelable dans la limite de 6 mois.

+++ APPEL AUX DONS DE VEHICULES /ASMH peut bénéficier de dons à vocation sociale éligibles aux crédits d'impôts.

PLUS D'INFORMATIONS

Mélissa DUJOL Directrice ACI ASMH

CONTACT ORIENTATION ET LOCATION

Accueil Ouverture : ASMH SAINT CLAUDE - **28 rue du Pont Central – 39200 SAINT CLAUDE**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h – 14h à 17h30

Accueil Téléphone : **03 84 45 52 99** - Mail : accueil.saintclaud@asmh39.fr

Contact location : Virginie GARCIA, accompagnatrice socioprofessionnelle ASMH

Premier bénéficiaire du service MOBILSOL'ACT, il témoigne :

« Je remercie l'équipe de Mobilsol'act de l'ASMH à Saint-Claude pour leur aide et pour m'avoir permis de me rendre à ma formation durant tout le mois de janvier 2021 : Je n'avais alors aucune possibilité pour m'y rendre car il n'y avait ni car, ni train, ni covoiturage à cause de la pandémie. Je n'avais pas non plus les moyens financiers de louer une voiture chez un loueur traditionnel. Ce service m'a permis de parcourir un peu moins de 4000 km pour me rendre chaque jour entre Louhans et Chalons sur Saône, au Centre de Formation de Conducteurs Routiers, à bord d'un véhicule propre et confortable. Je n'ai pas rencontré de problème malgré le froid et la neige. J'ai pu être assidu et j'ai validé le permis C et la FIMO professionnelle de transport de marchandise. »



« La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté déploie et soutient, depuis septembre 2018, un ensemble d'actions coordonnées et partenariales qui ont pour but d'accompagner chacun dans son parcours d'insertion et vers une sortie durable de la précarité. Il est essentiel pour cela de s'appuyer sur des acteurs de terrain, comme l'ASMH, qui connaissent les enjeux spécifiques à leur territoire et sont à même d'y répondre de manière adéquate. De plus, la question de la mobilité est absolument majeure pour rendre effectif l'accès aux droits des personnes. Se déplacer, y compris dans les zones rurales, ne doit plus être un frein pour se former, travailler, se soigner. L'État est extrêmement mobilisé sur cette question».

Maurice Tubul, Commissaire régional à la prévention et à la lutte contre la Pauvreté